



Bilan après affectation du résultat de l'exercice 2021

Bilan après affectation du résultat de l'exercice 2021 (Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2021	31.12.2020
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		271 868,552	216 115,126
Moins : Amortissements		(200 127,345)	(158 527,820)
	1	71 741,207	57 587,306
Immobilisations corporelles		26 796 634,420	23 285 928,729
Moins : Amortissements		(6 059 958,947)	(5 235 132,518)
	1	20 736 675,473	18 050 796,211
Immobilisations financières	2	24 880 157,718	2 114 003,421
Autres actifs non courants	3	1 816 428,937	0,000
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		47 505 003,335	20 222 386,938
ACTIFS COURANTS			
Stocks		47 918 975,270	39 268 379,994
Moins : Provisions		(214 983,358)	(168 909,759)
	4	47 703 991,912	39 099 470,235
Clients et comptes rattachés		28 912 961,936	26 981 082,245
Moins : Provisions		(6 266 597,754)	(6 478 130,653)
	5	22 646 364,182	20 502 951,592
Autres actifs courants	6	13 310 337,778	3 462 901,547
Liquidités et équivalents de liquidités	7	32 521 702,129	25 887 029,245
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		116 182 396,001	88 952 352,619
TOTAL DES ACTIFS		163 687 399,336	109 174 739,557



Bilan après affectation du résultat de l'exercice 2021
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2021	31.12.2020
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital		36 155 155,000	30 000 000,000
Réserves		30 877 066,131	3 118 683,942
Résultats reportés		13 166 356,553	11 271 158,980
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	8	80 198 577,684	44 389 842,922
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	9	5 530 271,837	7 303 226,511
Provisions	10	2 055 965,687	687 972,900
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		7 586 237,524	7 991 199,411
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	27 935 954,166	15 902 897,966
Autres passifs courants	12	25 186 166,847	15 764 970,003
Concours bancaires et autres passifs financiers	13	22 780 463,115	25 125 829,255
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		75 902 584,128	56 793 697,224
TOTAL DES PASSIFS		83 488 821,652	64 784 896,635
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		163 687 399,336	109 174 739,557



Tableau de mouvements des capitaux propres après l'affectation de l'exercice 2021
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Solde au 31-12-2021	36 155 155,000	2 887 733,942	26 918 910,726	26 660,000	11 271 158,980	19 208 778,786	96 468 397,434
Affectation en résultats reportés suivant décision AGO du 09/05/2022					19 208 778,786	-19 208 778,786	0,000
Affectation des réserves		727 781,558			-727 781,558		0,000
Distribution de dividendes					-16 269 819,750		-16 269 819,750
Dépenses fonds social				315 979,905	-315 979,905		0,000
Solde au 31-12-2021 après affectation du résultat 2021	36 155 155,000	3 615 515,500	26 918 910,726	342 639,905	13 166 356,553	0,000	80 198 577,684

**RESOLUTIONS ADOPTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 11 MAI 2022 STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2021**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports de gestion individuel et consolidé du conseil d'administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les dits rapports dans leurs intégralités et dans tous leurs détails sans aucune réserve, tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, prend acte des rapports (général et spécial) tels que présentés par les commissaires aux comptes, relatifs aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021 et approuve sans aucune réserve :

- Les états financiers individuels de la société SMART TUNISIE relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021, faisant apparaître un total bilan de 163 687 399.336 DT, un total capitaux propres avant résultat de 77 259 618.648 DT et un bénéfice net de 19 208 778.786 DT.
- Les états financiers consolidés de la société SMART TUNISIE relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021, faisant apparaître un total bilan de 181 054 233.868 DT, un total capitaux propres avant résultat de 76 003 915.564 DT et un résultat net consolidé bénéficiaire (part du groupe) qui s'élève à 20 236 675.144DT

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Après discussions, et échange de points de vue, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de la Société SMART TUNISIE relatif à l'exercice 2021, s'élevant à 19 208 778.786 DT comme suit :

Résultat net de l'exercice	19 208 778.786
Résultats reportés	11 271 158.980
Bénéfices avant prélèvement de réserve légale	30 479 937.766
Réserve légale 5% (à hauteur de 10% du capital)	727 781.558
Bénéfice distribuable	29 752 156.208
Dividendes à distribuer (à raison de 2,250 Dinars par action)	16 269 819.750
Prélèvement fonds social	315 979.905
Reliquat à reporter à nouveau	13 166 356.553

La date de mise en paiement des dividendes est proposée au 07 Juin 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les conventions conclues dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et prend acte des conclusions du dit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration au titre de leur gestion de l'exercice 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 204 du code des sociétés commerciales et de l'article 21 des statuts de la société, l'assemblée générale ordinaire décide d'allouer aux membres du conseil d'administration en rémunération de leur activité durant l'exercice 2022, une somme de 5000 DT nette de retenue à la source par administrateur et par réunion du conseil d'administration, à titre de jetons de présence. Le montant de cette rémunération est porté aux charges d'exploitation de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance, et en application des exigences légales édictées par la loi 2019-47 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, par l'arrêté du Ministre des Finances du 15 août 2019 ainsi que de la Décision Générale n° 23 du Conseil du Marché Financier du 10 mars 2020, l'assemblée générale ordinaire désigne Messieurs Slaheddine LADJIMI et Faouzi BEN ABDERRAHMEN en tant qu'administrateurs indépendants pour un mandat de trois exercices chacun, à savoir : 2022, 2023 et 2024.

Les mandats susmentionnés viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

Les administrateurs susmentionnés, acceptent leurs nominations et déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction, ou déchéance prévue par la loi et déclarent accepter les fonctions d'administrateurs et donnent information des fonctions occupées par eux dans d'autres sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.



HUITIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 28 de la décision générale du CMF N°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation du représentant des actionnaires minoritaires, l'assemblée générale ordinaire ratifie la désignation du représentant des actionnaires minoritaire Mr BEL HADJ SALAH Amine pour un mandat de trois exercices, à savoir : 2022, 2023 et 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt, de publications et publicités requises par la loi et les statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et/ou représentés.

Mise aux voix, cette décision est adoptée à l'unanimité.



Membre	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse	Fonction Professionnelle	Mandat(s) dans d'autre(s) conseil d'administration
M. Mohamed Taoufik BEN KHEMIS	Lui même	Président	2020-2022	Tunis	PDG d'une société	Membre de conseil des sociétés : Prologic Tunisie, Simop Tunisie, ACT et Azurcolors
M. Abdelwaheb ESSAFI	Lui même	Membre	2020-2022	Tunis	DG d'une société	Membre de conseil des sociétés : Prologic Tunisie, Simop Tunisie, ACT et Azurcolors
M. Mahmoud BOUDEN	Lui même	Membre	2020-2022	Tunis	PDG d'une société	Membre de conseil des sociétés : Prologic Tunisie, Simop Tunisie, ACT et Azurcolors
M. Hichem MOKRANI	Lui-même	Membre	2021-2023	Tunis	DGA	NA
M. Hedi ESSAFI	Lui même	Membre	2021-2023	Tunis	DGA	NA
M. Mohamed Ali GHARSALLAH	Lui même	Membre	2021-2023	Tunis	Directeur Commercial	NA
M. Sleheddine LADJIMI	Lui même	Membre Indépendant	2022-2024	Tunis	Administrateur dans des sociétés	Membre de conseil des sociétés : Amen Bank, Comar, Assurance Hayet, Amen Santé, ODDO, ENDA et Délice Holding
M. Faouzi BEN ABDERRAHMEN	Lui même	Membre Indépendant	2022-2024	Tunis	Retraité	NA
M. Amine BEL HADJ SALAH	Lui même	Membre représentant des actionnaires	2022-2024	Tunis	Responsable de sécurité des machines	Membre de conseil des sociétés : Sotelnet et Telnet